Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 73 (1964)
Heft: 8

Artikel: Kattro : merci
Autor: Reinhard, Marguerite
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684112

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Loin de la patrie: un nouveau Tibet

« *Est-ce une utopie,* écrivions-nous il y a 3 ans, à l'occasion de l'arrivée et de l'installation dans notre pays d'un premier groupe de réfugiés tibétains, *que de vouloir implanter à titre définitif dans notre Suisse super-développée, super-hygiénique, super-civilisée des hommes et des femmes qui, il y a quelques années à peine vivaient encore, plus ou moins nomades, dans les plaines de leur patrie et ignoraient qu'en deçà de leurs montagnes il existât un autre monde...* » *

Il y a 3 ans, nous écrivions aussi: « *l'avenir répondra à la question* ». Nous écrivions encore: « *il dépendra toutefois en grande partie de nous, de notre attitude à leur égard que cette tentative se révèle un succès ou un échec.* »

Le temps a passé. Désormais, ce ne sont plus 23 mais quelque 235 réfugiés tibétains qui ont trouvé asile en Suisse. Ce n'est plus d'un seul groupe que nous avons la charge, mais de huit ménages collectifs groupant chacun une moyenne de 30 à 40 adultes et enfants.

Une expérience... huit expériences. Car la situation n'est jamais tout à fait la même dans les huit homes installés à l'intention de ces hôtes permanents par la Croix-Rouge suisse et l'Association pour la création de foyers tibétains en Suisse. Ces diversités peuvent dépendre de plusieurs facteurs: composition du groupe tout d'abord, attitude des habitants de la commune ensuite, de la personnalité des assistantes sociales chargées de la direction du home également, du genre de travail qu'il a été possible de procurer aux hommes valides, de leurs caractères individuels enfin.

* Voir Revue « La Croix-Rouge suisse » du 1er mars 1962.

Car il en va des réfugiés tibétains comme de tout un chacun: l'on est égoïste ou altruiste, aimable ou renfrogné, si celui-ci est sociable, cet autre est misanthrope, facile ou difficile, intelligent ou moins doué.

Le premier groupe arriva en Suisse le 25 octobre 1961. Le dernier et le huitième a débarqué à Kloten le 20 mars 1964. Un neuvième est attendu très prochainement.

Lorsque l'action fut lancée, l'on pensait accueillir ainsi dans notre pays et « réintégrer à titre définitif » dans un processus économique et social dont les événements les avaient fait sortir, quelque 1000 réfugiés tibétains en provenance de l'Inde et du Népal. Le Conseil fédéral avait approuvé ce chiffre. Mais l'expérience aidant, la Croix-Rouge suisse et l'Association pour la création de foyers tibétains en Suisse, responsables de l'action tant sur le plan matériel que moral estiment aujourd'hui que l'assistance d'un contingent de 250 Tibétains de tout âge et les innombrables problèmes que posent leur adaptation nous obligent, si nous voulons mener cette tâche à bien dans tous les secteurs, à nous limiter pour l'heure à ce nombre.

Car il y a des problèmes, cela est évident. Problèmes que pose l'individu d'une part, la collectivité de l'autre.

Mais laissons à Mademoiselle Marguerite Reinhard, l'ancienne rédactrice de notre revue de langue allemande qui connaît la presque totalité de nos hôtes tibétains par leurs noms propres pour s'être rendue fréquemment dans les homes, qui a étudié également très à fond la culture, la religion, les traditions tibétaines, le soin de répondre à la question: *cette action est-elle une réussite, est-elle concluante?*

Kattro: Merci

Marguerite Reinhard

Vous me posez une question. D'autres m'ont demandé également si la Croix-Rouge suisse et l'Association pour la création de foyers tibétains en Suisse n'auraient pas mieux fait de laisser les réfugiés tibétains en Inde ou au Népal plutôt que de les implanter dans un monde si différent du leur.

Je vais tenter de répondre, quoiqu'il soit malaisé de tirer des conclusions une fois pour toutes: celles que nous donnons aujourd'hui seront peut-être dépassées demain.

Tout d'abord, je ne répondrai ni par un oui ni par un non catégoriques. Ce serait trop simple.

Le bilan de ces trois premières années: des succès? Certainement. Des insuccès? Inévitablement.

Les premières expériences

Un fait est certain: les quelque 230 réfugiés tibétains accueillis en Suisse ont tous, les premiers arrivés comme les derniers installés, franchi avec une étonnante facilité le pas immense qui sépare le monde féodal dans lequel ils vivaient encore il y a quelques années de ce monde occidental moderne dans lequel ils ont été transplantés.

Si des difficultés ont surgi ici ou là, elles sont généralement dues, soyons francs, à notre attitude à nous, à la conception peut-être erronée que nous nous faisions de la façon dont nos hôtes accepteraient nos habitudes, nos règles de vie. Peut-être aussi n'avons-nous pas compris non plus l'âme orientale de ce peuple tibétain qui, jusqu'en 1959, vivait encore à un rythme médiéval.

C'est ainsi qu'en prévoyant en particulier leur installation en groupes, dans des homes, en préparant à leur intention une existence communautaire, nous n'avons pas songé, tant est profond en nous le sentiment démocratique et le nivellement des classes, au gouffre qui, au Tibet d'avant 1959, séparait encore les différentes classes sociales, le paysan sédentaire du berger nomade, le citadin du campagnard. Au début de leur installation, ce gouffre dont nous ignorions la force a suscité des frottements, des difficultés, surtout parmi les femmes, moins promptes que les hommes à

modifier leur attitude ancestrale. Soyons justes cependant. Comment auraient réagi nos femmes à nous, il y a quelques siècles, si l'on avait obligé la citadine aristocratique à s'asseoir à la même table que sa servante, à préparer un repas en commun avec une fermière, si toutes ces femmes d'origine si diverse avaient dû presque d'un jour à l'autre se côtoyer tout au long du jour, vivre ensemble, faire ménage commun dans une petite maison? Comment ces femmes auraient-elles accepté d'être considérées au même titre, de bénéficier des mêmes privilèges?

— *Avant, Amala avait une grande maison, beaucoup de domestiques, beaucoup de bijoux. Jamais travaillé, jamais.*

Et Amala qui au Tibet était une riche propriétaire terrienne ajoute encore en montrant ses mains.

— *Avant Amala avait jolies mains. Ici beaucoup travailler...*

Un autre point: peut-être avons-nous aussi quelque peu surestimé le rôle de guides spirituels que les lamas accompagnant chaque groupe devaient, selon nous, jouer au sein de la communauté. Selon les ordres du Dalaï-Lama, le Dieu vivant des Tibétains, les lamas ont pour mission de veiller au maintien de la religion bouddhiste, à celui de l'usage de la langue tibétaine, à la conservation des traditions culturelles.

Or, si certains lamas sont indiscutablement à même de remplir ce rôle de chefs spirituels des groupes, de chefs respectés et un peu craints, sachant souvent apaiser les querelles, faire cesser les récriminations, d'autres sont soit trop jeunes, soit trop âgés, soit insuffisamment cultivés pour être ces guides-là.

Et si le pouvoir des lamas est encore grand sur les plus simples, sur les gens de la campagne qui craignent encore les mauvais esprits et les démons, il ne l'est plus sur les gens de la ville.

Ah! ces anciens citadins... surtout ceux de Lhassa! A eux seuls un chapitre... Il ne leur plaît point de vivre maintenant à la campagne, ils regrettent le mode de vie de la ville. L'existence communautaire leur pèse. C'est ainsi que là aussi, l'expérience aidant, l'on a pris la décision d'installer ces quelques familles originaires de l'ancienne capitale tibétaine dans des localités plus grandes et dans leur propre logement. Dès lors, elles sont heureuses et ne posent plus de problèmes.

Une autre déception nous attendait encore, en ceci que nous pensions que les hommes que l'on nous disait être d'anciens paysans, d'anciens bergers, d'anciens artisans seraient heureux de travailler à nouveau à la campagne ou dans de petites entreprises. Or, les travaux des champs ne les intéressent plus maintenant qu'ils sont en Suisse et ont compris qu'il y a d'autres possibilités de gagner sa vie qu'en étant paysans. Ils veulent travailler en fabrique ou si possible dans un garage, l'automobile étant à leurs yeux le summum des miracles de notre civilisation!

Comme la plupart des Tibétains d'âge mûr ne savent ni lire ni écrire ni compter, ils ne peuvent être employés qu'en qualité de manœuvres. Certains peut-être avec le temps pourront passer au rang d'ouvriers spécialisés. Ceux d'entre-eux en revanche qui ont quelque formation scolaire — il s'agit des plus jeunes — ont la possibilité d'apprendre un métier.

Mais rendons-leur justice. Occupés à un travail qui leur plaît, les hommes tibétains sont pour la grande majorité appliqués et assidus à l'ouvrage. Aussi leurs salaires sont-ils progressivement augmentés.

Problèmes majeurs, problèmes mineurs

Au début, plusieurs considéraient que leur gain représentait une somme dont ils devaient avoir l'entière disposition pour leurs besoins strictement personnels. Et à leurs yeux ni le gîte ni le couvert ne représentaient un besoin personnel... Il fut difficile de leur faire comprendre, puis admettre qu'avec cet argent qu'ils recevaient en échange de leur travail, ils devaient aussi payer leur entretien et si possible encore celui de tous les membres de leur famille.

Pourquoi cela? La maison était là, il n'a pas fallu la construire avant de pouvoir l'habiter. Elle était meublée aussi, tout ce dont ils ont besoin y était lorsqu'ils y furent installés... Il y avait même des provisions dans les armoires de la cuisine... Pourquoi donc payer ce qui déjà existe?

Cela ne se fit pas en un jour, mais ils comprirent enfin cette notion: l'entretien du ménage alors même qu'il est collectif.

Après quoi, il fallut encore leur faire comprendre la notion « famille », la responsabilité du père de famille telle que nous l'entendons. Pourquoi donc le père de 4 enfants devait-il s'acquitter d'une somme plus élevée que le père de 2 enfants ou même que le célibataire?

Et pourquoi payer un mois pour 30 jours et le suivant pour 31?

Quelque chose clochait dans l'administration du home...

Explications, discussions, dessins au tableau noir dans la salle d'école: on arriva également à leur inculquer cette notion-là!

Et la question des économies. L'assistante sociale explique aux hommes les bienfaits de l'épargne, la banque, le carnet de dépôt. Ils paraissent comprendre. Obtempèrent aux bons conseils. Mais un jour, grand branle-bas dans la maison: Tsering est révolté. Il avait accepté d'aller déposer quelques billets à la banque, mais demeuré méfiant à l'égard de cette « machinerie », il avait marqué ceux-ci d'un signe cabalistique de lui seul connu. Les semaines passent. Un beau matin, il se présente au guichet de la banque, son carnet de dépôt en main et demande à voir son argent. Aimablement, l'employé aligne devant lui quelques coupures. Tsering regarde. Epouvante: ce ne sont pas « ses » billets, on lui a pris « son » argent...

Le chapitre des impôts: délicat entre tous. Quoi encore? Payer de nouveau et pour quoi? Les routes? On s'en passe, des sentiers sont bien suffisants... L'éclairage des rues? Que nous importe. Nous n'avons pas besoin de lampe dehors et d'ailleurs nous ne sortons pas le soir... L'école? Mais le maître n'était-il pas payé de toute façon?

La réponse

Lorsque les réfugiés tibétains se seront suffisamment acclimatés à notre mode de vie, lorsqu'ils seront en mesure de voler de leurs propres ailes, d'assumer toutes leurs responsabilités d'êtres indépendants, les

Soutenez l'action de secours de la Croix-Rouge suisse en faveur des réfugiés tibétains accueillis en Suisse, en Inde et au Népal par la souscription d'un parrainage (Fr. 10.— par mois pendant 6 mois) ou en versant un don sur le compte de chèques postaux 30 - 4200, Réfugiés tibétains, CRS, Berne.

groupes seront dissous et les familles installées à titre individuel. De la sorte, un grand nombre de difficultés inhérentes à toute vie communautaire seront aplanies et alors même qu'ils regretteront probablement toujours leur patrie — quoi de plus humain, de plus normal — il ne fait pas de doutes que la plupart finiront par se sentir tout à fait heureux chez nous.

Et quand il nous arrive de douter parfois des bienfaits intégraux de la transplantation dont ils ont été les acteurs involontaires, des exemples sont là, des exemples si frappants qui nous prouvent que pour beaucoup le départ pour la Suisse était en fait une question de vie ou de mort.

« Nous, avant, beaucoup pleuré. Maintenant, plus pleurer. »

Ces mots, nous les avons entendus souvent dans les homes tibétains, si souvent que nos doutes disparaissent et que nous finissons par dire « oui » lorsqu'on nous demande: cette action-là était-elle vraiment nécessaire?

Et par dire « oui » aussi à sa poursuite, « oui » en revoyant tous ces hommes et toutes ces femmes qui nous disent: *« Kattro, merci de nous avoir offert la possibilité d'avoir à nouveau un foyer, une vie décente. »*

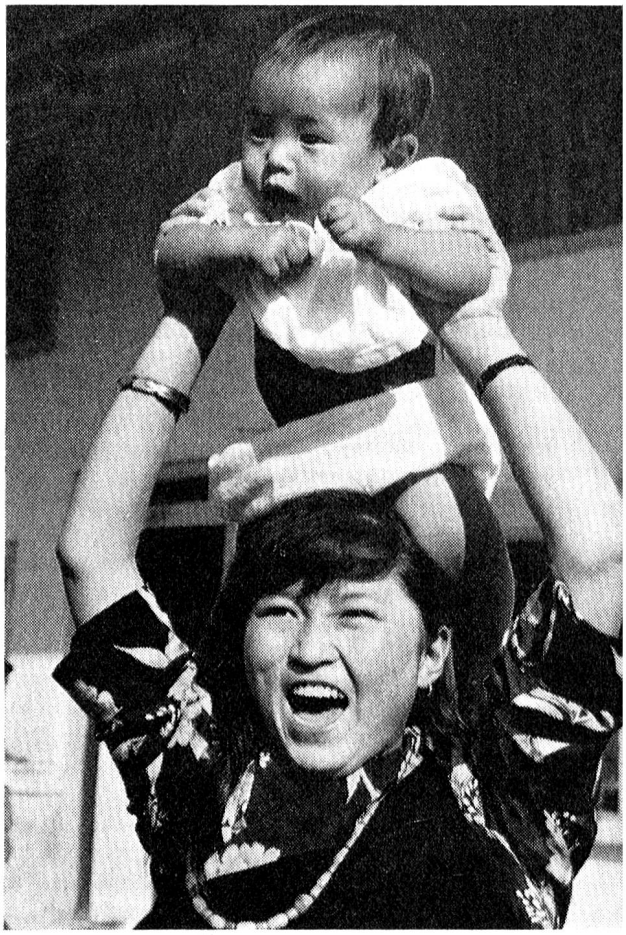

Bébé Tenzin-Phurpu a de nombreuses «Amalas », de nombreuses nourrices... L'Amala-toilette, l'Amala-repas, l'Amala-promenade, l'Amala-jeux.

D'Appenzell au Toggenbourg

...en passant par Samedan dans les Grisons, à Buchen en Prättigau, à Münchwilen dans le canton de Thurgovie, dans les huit homes où ils ont été installés, la vie des réfugiés tibétains se déroule plus ou moins pareillement.

Aujourd'hui, arrêtons-nous à Œtwil, sur les rives du lac de Zurich. Visitez avec nous la belle ferme que les habitants de la localité ont eux-mêmes rénovée et aménagée à l'intention des 19 Tibétains qu'ils ont accueillis les bras ouverts au printemps dernier.

Nous allons y faire la connaissance du bébé Tenzin-Phurpu né à Narkanda, en Inde. Il a 12 mois, c'est le grand favori de la maison et le plus gâté des 9 enfants que compte la maisonnée.

Cette dernière est Tsering Yangzam, l'aînée des enfants. Elle a 15 ans et respire la joie de vivre. Toujours souriante, gaie, aimable et serviable, c'est le soleil de la maison.

C'est aujourd'hui jeudi, les hommes sont au travail, qui chez un entrepreneur, qui chez un jardinier, qui encore dans un garage, dans une scierie. Les quatre femmes du groupe se partagent les besognes ménagères: nettoyage, cuisine, lessive, jardinage.

La préparation des repas se fait sous la haute direction de Madame Ashi la doyenne qui est également la meilleure cuisinière du groupe et règne en maîtresse sur les fourneaux. Elle seule connaît tous les secrets de toutes les recettes.

Si Mesdames Ashi, Phandok, Dolma et Hreychi ont revêtu aujourd'hui leurs beaux costumes folkloriques c'est qu'une fête se prépare. Le repas sera donc particulièrement soigné et se prendra au jardin, à une table commune comme toujours.

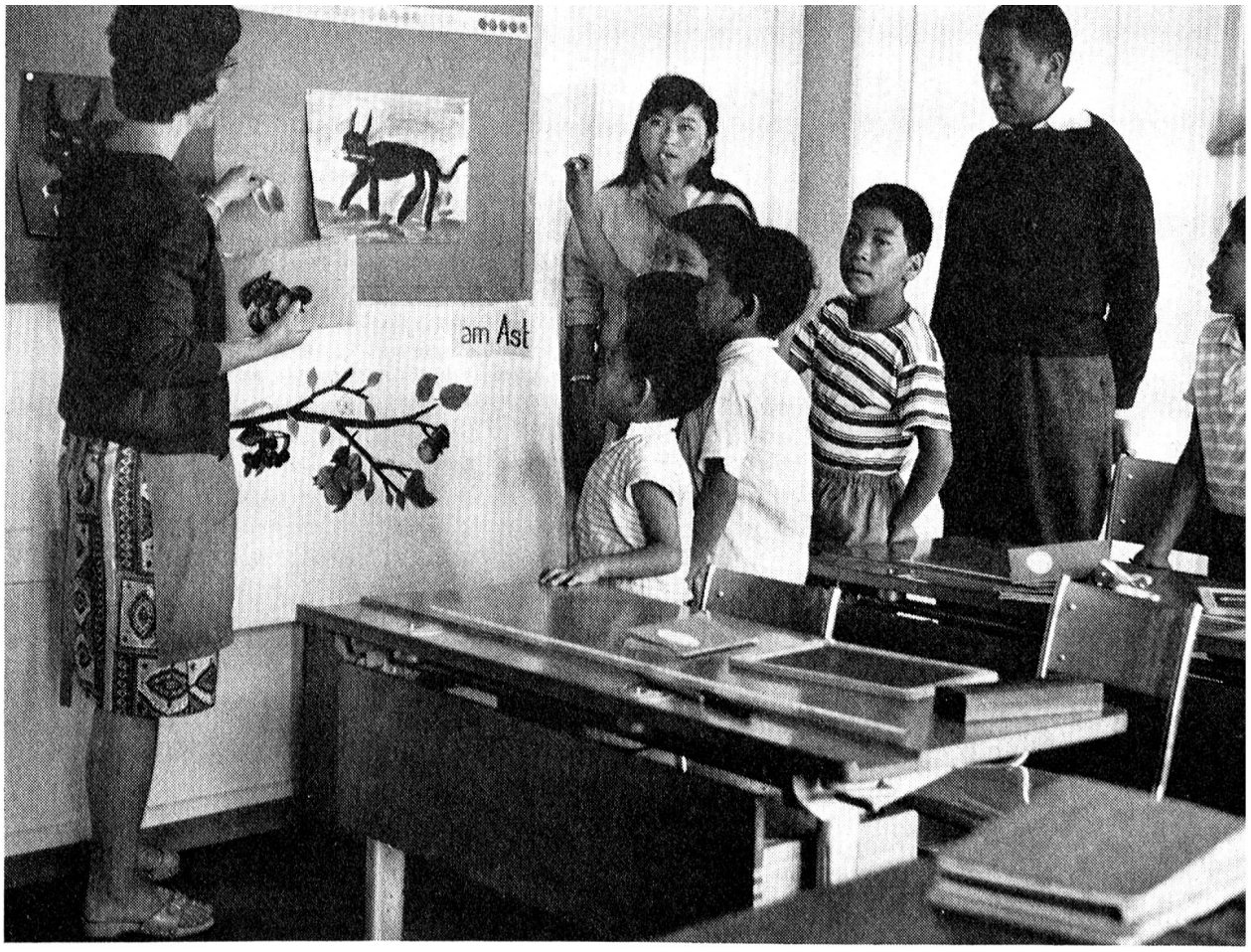

Les 7 enfants en âge de scolarité vont à l'école communale. Mais pour les préparer, les autorités d'Œtwil ont mis à leur disposition une institutrice qui leur donne des leçons particulières. Le Lama Lobsang Champhet suit également cet enseignement privé dont il tire grand profit lui aussi. Pendant ce temps, Dolma, 5 ans, va au jardin d'enfants. Intriguée, sa mère un jour a enlevé son tablier, quitté sa cuisine et s'est rendu personnellement... « là où allait sa fillette chaque jour ». Elle est revenue stupéfaite et émerveillée: « Quelle drôle d'école... les enfants n'y font rien d'autre que jouer... pas question d'apprendre quoi que ce soit... »

L'instruction puis la formation professionnelle dont les enfants tibétains bénéficient en Suisse ne doivent toutefois pas leur faire perdre l'usage de leur langue ni celui de leur religion. Chaque soir, avant le coucher, assis en « lotus », ils font des exercices spirituels sous la conduite du Lama. Leur concentration est si grande qu'ils n'on point remarqué l'entrée du photographe!

Et la journée s'achève par une promenade... Grands individualistes, les Tibétains ne marchent jamais en groupe...

Tandis qu'en Inde

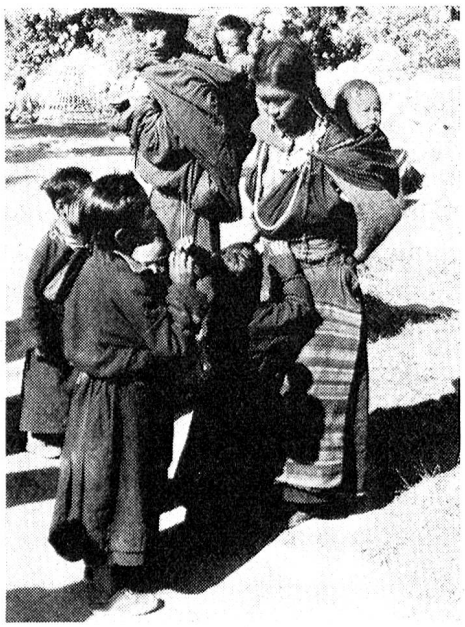

Tandis qu'en Inde, où les réfugiés tibétains sont au nombre de 50 000, les enfants sont maigres, affamés, vêtus de loques. Leurs parents, rassemblés dans des camps de travail sont occupés à la construction de routes. Ils vivent sous tente et manquent du strict nécessaire. N'ayant ni le temps de s'occuper de leurs enfants, ni les moyens de les soigner et de les nourrir, ils préfèrent s'en séparer et les confier à des « Centres d'hébergement ».

Comme beaucoup d'autres réfugiés tibétains que la faim et le chômage chassent du Népal, ceux-ci sont arrivés en Inde où ils s'engageront dans les camps de travail. Ce matin, ils amènent leurs six enfants au Centre de Dharamsala... La séparation sera tragique. — « Nous venons de recevoir un nouveau contingent de 119 enfants tibétains en provenance du Népal », nous écrivait récemment le médecin suisse que la Croix-Rouge suisse met à la disposition permanente de ce Centre d'enfants depuis plusieurs années déjà.

« Un nouveau groupe est attendu encore prochainement. Où logerons-nous les nouveaux-arrivants, nos trois maisons sont déjà surpeuplées... » Les derniers étaient dans un état lamentable. A les regarder, nous pensions aux victimes des camps de concentration. Certains n'avaient littéralement plus que la peau et les os et beaucoup étaient atteints de maladies de carence alimentaire. — « Mais voyez ce qu'est devenu aujourd'hui notre petit Lobsang que nous avons gardé au lit pendant 4 mois... Nous doutions de pouvoir le sauver et pourtant... »

Et au Népal

Au Népal, où l'on dénombre quelque 10 000 réfugiés tibétains certains sont mis en mesure de se refaire une existence grâce aux efforts fournis notamment par le Service suisse de la coopération technique. Mais beaucoup d'autres, — la majorité — n'ont d'autres ressources que les secours qui leur sont fournis par diverses organisations dont la Croix-Rouge suisse. Ils vivent groupés dans diverses régions du pays où cette dernière a installé et exploite quatre dispensaires et procède à des distributions de vivres, de vêtements, de lait chaud aux enfants.

Quatre infirmières suisses déléguées au Népal par la Croix-Rouge suisse donnent des soins réguliers aux réfugiés tibétains, ainsi qu'à la population indigène. Elles tentent aussi d'apprendre les mesures d'hygiène les plus élémentaires aux Tibétains pour qui le simple geste de se laver les mains représente une chose absolument nouvelle. Des groupes de Tibétains qui s'étaient réfugiés dans les montagnes les plus hautes du pays et n'avaient encore bénéficié d'aucune aide sont récemment descendus dans les vallées. Lutte contre la maladie, lutte contre la faim, lutte contre le froid: la tâche de la Croix-Rouge suisse au Népal n'est pas près d'être terminée.